



DOSSIER DE PRESSE

# Rentrée scolaire 2025-2026



LE DÉPARTEMENT



# SOMMAIRE

- 01.** ZOOM SUR LES BÂTIMENTS  
.....P4
- 02.** DES ÉQUIPES CONFORTÉES  
..... P10
- 03.** UN ACCOMPAGNEMENT ET UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES POUR LES FAMILLES  
.....P12
- 04.** L'EXCELLENCE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE  
UNE RESTAURATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ  
..... P14
- 05.** LA PARTICIPATION DES COLLÉGIENS AUX DÉCISIONS QUI LES CONCERNENT  
..... P17
- 06.** UNE LARGE PALETTE D'ACTIONS ÉDUCATIVES  
..... P18
- 07.** DES COLLÉGIENS QUI BOUGENT  
.....P21

# RENTRÉE SCOLAIRE 2025/26

## Les conditions d'étude des collégiens au cœur des priorités du Département de la Drôme

C'est la rentrée pour les **25862 collégiens drômois !**

En tant que collectivité en charge des collèges, le Département de la Drôme s'engage pleinement pour l'éducation et met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions possibles. Pour l'année 2025/2026, le Département de la Drôme allouera **un budget de 51 M€** pour l'éducation et la jeunesse.

Tout d'horizon des mesures prises pour que chaque jeune puisse bénéficier des meilleures conditions de réussite scolaire et d'évolution au sein des collèges :

- **L'ouverture d'un nouveau collège** d'une capacité de 550 élèves à Suze-la-Rousse en remplacement de l'ancien collège Do Mistrau

- La poursuite des travaux de réaménagement des cours des collèges avec des travaux de **désimperméabilisation des sols et de végétalisation**
- Le lancement de la **restructuration du collège Gustave MONOD** à Montélimar
- La modernisation du plateau sportif du collège Joseph BEDIER au Grand Serre
- Des équipements **numériques** de plus en plus intégrés aux usages pédagogiques
- **Le maintien des aides au pouvoir d'achat** avec la carte **Top Dep'Art** : 45 € pour la pratique sportive et culturelle de collégiens ainsi que des entrées gratuites pour des événements sportifs et culturels,
- Un programme **« Tous à vélo au collège »** qui vise à faciliter,

dynamiser et sécuriser la pratique quotidienne du vélo des collégiens,

- **Une restauration collective de qualité et de proximité** avec la poursuite de la démarche de labellisation ECOCERT des restaurants scolaires. En 2024, les collèges drômois atteignaient en moyenne 51 % de bio et 21 % de local,
- **Des actions éducatives « clés en main »**, avec notamment une action par niveau de classe : la découverte des stations de la Drôme et du Vercors pour les 6<sup>e</sup> via l'action « Tous les 6<sup>e</sup> à la montagne », une sensibilisation au décryptage de l'information pour les 5<sup>e</sup> avec « Détox l'Infox », une formation aux gestes de premiers secours pour les 4<sup>e</sup> et un parcours de mémoire avec une visite du musée départemental de Vassieux-en-Vercors pour les 3<sup>e</sup>.



**BÂTIMENTS : DES ÉQUIPEMENTS  
MODERNES ET DE QUALITÉ  
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

**Chaque année, des opérations de modernisation et de construction des établissements sont menées en concertation avec la communauté éducative et les communes. Le Département est particulièrement vigilant à la sécurité, à la haute qualité environnementale, à l'accessibilité, et à la qualité des espaces de vie et de travail dans les collèges.**

**51 M€**

**INVESTIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE  
2024/2025 PAR LE DÉPARTEMENT  
POUR AMÉLIORER LES BÂTIMENTS DES  
COLLÈGES.**

**3 M€/AN**

**INVESTIS PAR LE DÉPARTEMENT POUR  
LES RÉPARATIONS ET GROS TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DES COLLÈGES.**

# PROJETS MAJEURS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENTS

Après le collège Joséphine BAKER à Saint-Donat-sur-l'Herbasse en 2022 et le collège de l'Hermitage à Mercuroi-Veaunes en 2023, le Département poursuit sa dynamique en matière d'éducation avec l'ouverture d'un troisième collège neuf à Suze-la-Rousse à la rentrée 2025.

Construit en remplacement du collège Do Mistrau, ce nouvel établissement d'une capacité de 550 élèves permettra d'accueillir les effectifs du collège actuel et les élèves drômois actuellement scolarisés dans le Vaucluse<sup>(\*)</sup>. Conçu par l'architecte Rudy RICCIOTTI (Mucem, stade Jean BOUIN à Paris...), le collège situé à l'entrée ouest de la ville s'intègre totalement dans le paysage pour satisfaire aux exigences des Bâtiments de France en raison de la proximité du château de Suze-la-Rousse (XI<sup>e</sup> siècle).

D'une superficie de 5 600 m<sup>2</sup>, le collège s'organise autour d'une cours fermée (type « atrium »), avec d'un côté les espaces de vie (foyer, restaurant scolaire, salle polyvalente) et de l'autre, les espaces d'enseignement, dont 23 salles de cours, cinq salles spécialisées et un centre de connaissances culturel. Le bâtiment se distingue également par ses performances énergétiques. Grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés (charpente en bois, isolants à base de fibres végétales), une conception bioclimatique, une isolation renforcée et un système de chauffage basé sur deux chaudières à bois complétées par un puits canadien, il offre ainsi un confort thermique optimisé toute l'année.

Les travaux, achevés cet été, ont été entièrement pilotés par le Département, qui assure également la réalisation des abords et de trois logements de fonction à venir.



**Montant : 24 M€, dont 1 M€ de l'État dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) et 1,70 M€ de la commune (en partie pris en charge par la Région à hauteur de 415 000 € et par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 300 000 €).**

(\*) : En plus des communes de Suze-La-Rousse, Bouchet et La Baume-de-Transit, déjà scolarisées au collège Do Mistrau, le nouveau collège accueillera à partir de la rentrée 2025 les jeunes de Rochebude, Tulette, Grignan, Chamaret, Colonzelle, et Salles-sous-Bois.

# RÉNOVATION MODERNISATION

## Collège Gustave MONOD

### Montélimar

#### Début de la restructuration complète de l'établissement

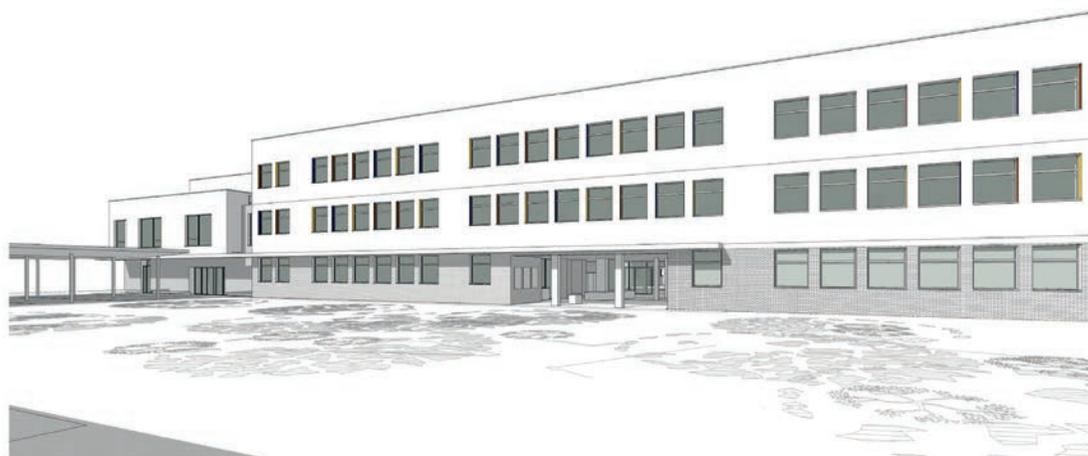
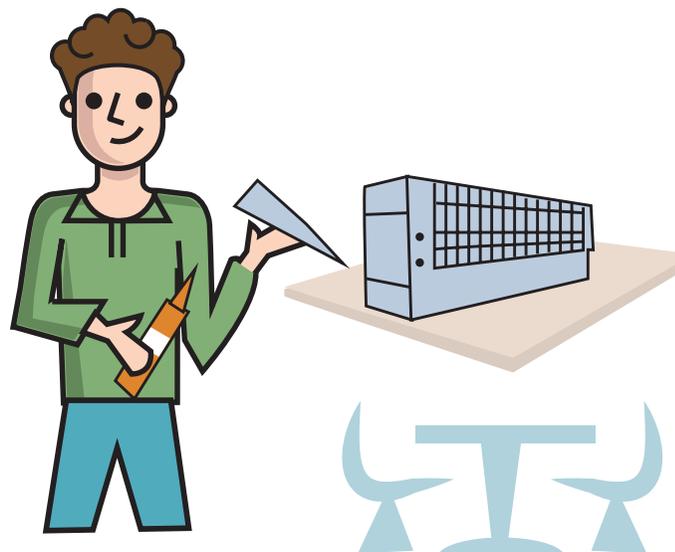
Le Département va lancer en 2025 une importante opération de restructuration et de modernisation du collège Gustave MONOD à Montélimar.

Construit en 1969, cet établissement n'avait jamais fait l'objet de travaux depuis une isolation par l'extérieur en 2005 et une rénovation complète du réseau de chauffage en 2015.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer les conditions d'étude des élèves et d'offrir des espaces adaptés aux standards de confort actuels avec, entre autres, l'agrandissement des salles de classe via la création d'une extension au bâtiment B, l'augmentation du nombre de sanitaires, la création d'un foyer, l'amélioration de l'isolation thermique (isolation intérieure et de toitures, changement des menuiseries), l'installation d'environ 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ou encore le réaménagement et la désimperméabilisation de la cour.

Ces travaux réalisés en site occupé vont nécessiter l'installation d'un collège provisoire sur une partie du plateau sportif (coté terrain enherbé). Les travaux d'installation des classes modulaires débuteront fin décembre 2025 pour une mise en service après les vacances d'hivers 2026. Le bâtiment principal (« bâtiment B ») verra commencer sa rénovation à cette même période. Les travaux devraient se terminer au 2<sup>e</sup> semestre 2028.

**Montant : 14 M€**

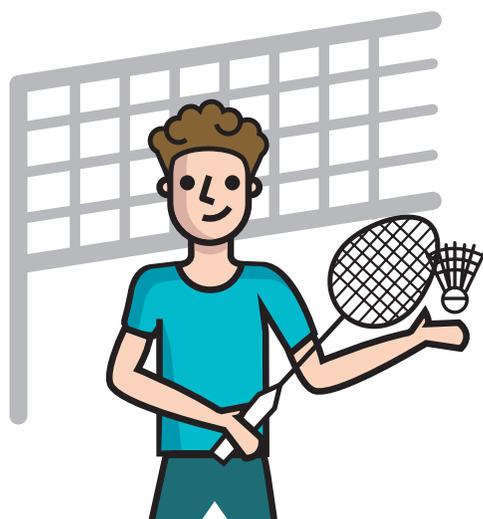


## Collège Joseph BEDIER Le Grand Serre

### Création d'un plateau sportif

Afin de permettre aux élèves du collège Joseph BEDIER de pratiquer l'athlétisme, le Département a construit un plateau sportif au Grand Serre. Situé autour du terrain de football municipal, ce plateau sportif comprend un anneau de course de 400 mètres, une piste de course de 120 m avec quatre couloirs en revêtement synthétique, une fosse de sable pour la pratique du saut en longueur, une aire de saut en hauteur et une aire de lancer de poids et de disque. Les travaux ont débuté en mai 2025 et la livraison est prévue en septembre 2025.

**Montant : 800 000 €**



## Collège Marc SEIGNOBOS Chabeuil

### Rénovation et extension du gymnase départemental

Pour favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive des élèves du collège Marc SEIGNOBOS, le Département a lancé un projet de rénovation et d'extension du gymnase existant. Ce projet vise à améliorer les performances énergétiques et à adapter cet équipement aux nouveaux besoins. La première phase du chantier, de juin à septembre, a été consacrée au remplacement des menuiseries, au changement des luminaires et à la réfection de l'entrée, des sanitaires et du bureau. Entre octobre et janvier 2026, une seconde phase sera destinée à la rénovation complète de la toiture avec une reprise de l'isolation ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques ou encore la construction d'un local vélo via une extension du bâtiment.

**Montant : 1,2 M€**

# RÉAMÉNAGEMENT DES COURS DES COLLÈGES

Avec des étés de plus en plus chauds et des canicules de plus en plus précoces, la température dans les bâtiments scolaires grimpe elle aussi. Pour lutter contre ces températures, le Département porte un ambitieux programme de réaménagement des cours des collèges.

Ces investissements d'environ 800 000 € pour chaque établissement permettent de faire baisser la température des cours grâce au remplacement du goudron actuel par des matériaux plus clairs qui laissent l'eau s'infiltrer (terre pleine, béton drainant...) et à la végétalisation. Au total, près d'une centaine d'arbres et arbustes issus d'espèces locales (érable, frêne, peuplier, tilleul...) sont plantés dans chaque collège. Avec une gestion différenciée des espaces verts, ces végétaux favorisent la biodiversité. Ces réaménagements, co-construits avec les élèves et les équipes pédagogiques visent également à rendre les cours plus agréables aux élèves, avec l'installation de nouveau mobilier (assises de différentes formes, équipements sportifs, bornes pour boire...), et des zones de jeux et de calme bien identifiées. La première phase des travaux a lieu pendant les vacances scolaires d'été et concerne les interventions sur les sols et le mobilier. Pour respecter le cycle des plantes, les plantations auront lieu lors des vacances scolaires d'automne.

Après les collèges Jean-Étienne LAPASSAT à Romans-sur-Isère, Marc SEIGNOBOS à Chabeuil, Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence, et André COTTE à Saint-Vallier, Olivier DE SERRE à Cléon d'Andran et Europa à Montélimar, les travaux ont débuté cet été au collège Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme. Les prochains établissements concernés par ces rénovations sont les collèges André MALRAUX à Romans-sur-Isère et Gustave MONOD à Montélimar.



**Les travaux de végétalisation de la cour du collège de Saint-vallier ont été inaugurés en avril 2025.**

# DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE

L'accès de tous les collégiens aux outils numériques est un objectif essentiel pour le Département de la Drôme. Tous les collèges sont désormais équipés de 800 bornes wifi, assurant une connectivité optimale. La collectivité gère un parc de 5000 postes informatiques répartis dans les 32 collèges et 2 lycées (Nyons et Die) en cité scolaire.

Depuis le début du plan numérique en 2014, le parc audiovisuel, comprenant plus de 1200 vidéoprojecteurs, a été entièrement renouvelé. Tous les collèges publics de la Drôme disposent désormais d'imprimantes 3D. Le Département assure également la maintenance globale des réseaux des établissements, garantissant ainsi un fonctionnement fluide et efficace des infrastructures numériques.



**Remise des prix aux lauréats collectes smartphone, cité scolaire Barjavel à Nyons, juin 2025.**

## UNE OPÉRATION DE COLLECTE DE SMARTPHONES INUTILISÉS

En tant qu'acteur des transitions environnementales et sociétales, le Département a fait de la sobriété numérique une priorité. Dans le cadre des actions éducatives qu'elle propose aux collèges drômois, la collectivité a mis en place une action de sensibilisation aux impacts du numérique sur l'environnement en partenariat avec l'ADIL. Grâce à la mobilisation de six collèges drômois, 406 appareils qui dormaient dans les tiroirs des Drômois ont pu être recyclés ou reconditionnés en 2025.

## DES DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES À DISPOSITION DES COLLÉGIENNES

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, le Département de la Drôme finance l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les collèges publics et privés volontaires. La difficulté pour une jeune femme à se procurer des protections périodiques est source d'absentéisme et d'inégalités entre les hommes et les femmes. Pour remédier à cette situation, le Département de la Drôme propose l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les collèges drômois qui en font la demande. Pour le confort, la sécurité des collégiennes, et dans un souci de préservation de l'environnement, les protections fournies répondent aux meilleurs standards sanitaires et environnementaux (coton biologique, aucun perturbateur endocrinien). Une enveloppe de **37 000 €** a été consacrée à ce projet pour l'ensemble des collèges publics et privés.





**DES ÉQUIPES  
CONFORTÉES**

**Les collégiens drômois sont accueillis par près de 400 agents techniques départementaux, qui assurent quotidiennement l'accueil des élèves, la restauration, l'entretien et la maintenance des locaux. Ces agents jouent un rôle crucial dans le bien-être des collégiens et de la communauté éducative. Ils veillent particulièrement à la qualité de l'accueil en s'assurant que les salles de classe, les espaces communs, les sanitaires et les espaces extérieurs soient propres et en bon état, garantissant ainsi des conditions d'étude optimales.**

Depuis la rentrée 2023, le Département expérimente le concept de « collège apprenant » au collège départemental de l'Hermitage à Mercuriol-Veaunes. Cette expérimentation consiste à intégrer des salariés en insertion à des postes d'agents polyvalents de propreté ou d'agents de restauration collective. Cette expérimentation au cœur des politiques d'éducation et d'insertion déployées par le Département dans le cadre de la stratégie « l'emploi d'abord » va être étendue au nouveau collège de Suze-la-Rousse dès cette rentrée et sur le bassin Valentinois.





3

**UN ACCOMPAGNEMENT ET  
UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES  
POUR LES FAMILLES**

**Le Département permet à tous les collégiens drômois (public et privé) de bénéficier d'avantages liés à la culture, aux sports, aux loisirs... La carte Top Dép'Art propose aux collégiens une offre diversifiée et une bonne couverture territoriale avec plus de 800 partenaires référencés pour la rentrée de septembre 2025.**

**Pour les élèves de 6<sup>e</sup>, la carte doit être commandée en ligne sur le site**

**[www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr)**

Pour les élèves des autres niveaux disposant déjà de la carte, les établissements scolaires valideront leurs dossiers en début d'année permettant ainsi l'activation automatique de la carte.

**Trouver les partenaires**

qui acceptent le paiement avec la carte Top Dép'Art:

**<https://carte-topdepart.ladrome.fr>**

## Des entrées gratuites et une offre diversifiée

**le collégien et son accompagnant auront accès à 4 entrées gratuites**

- **entrée gratuite « Patrimoine »**  
(musée d'art contemporain à Montélimar, musée de Vassieux, musée de la chaussure à Romans, Châteaux de la Drôme, Auberge des dauphins à Saoû, Palais idéal du facteur cheval à Hauterives, Centre du patrimoine Arménien...)
- **entrée gratuite « Spectacle vivant »**  
(Fêtes nocturnes de Grignan, Comédie de Valence, Lux, le Train Théâtre, le Théâtre de Die, la SMAC-Cordonnerie, la Gare à Coullisses ou l'ACCR-5<sup>e</sup> saison...)
- **entrée ou activité gratuite, en hiver ou en été, dans les stations drômoises**
- **entrée gratuite pour un match** de l'un des 5 clubs sportifs « élite » du département de la Drôme.



## Répartition des portes-monnaies virtuels

- 20 € pour des achats pour le sport ou la culture**  
(achat de matériel sportif, livres, cinémas, musique...)
- 25 € pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle, cumulables avec le porte-monnaie précédent**

## BOURSES DÉPARTEMENTALES

Le Département soutient les familles dans la scolarité de leurs enfants en attribuant des bourses sous conditions de ressources. Ces bourses, d'un montant de 50 €, 70 €, ou 100 €, avec une bonification de 30 € pour les internes, sont accordées selon trois tranches de revenus déterminées par le coefficient CAF. Les familles peuvent créer, compléter et consulter leur dossier de demande de bourses sur : [boursescolleges.ladrome.fr](https://boursescolleges.ladrome.fr)

La prochaine campagne de dépôt des demandes se déroulera du 17 novembre 2025 au 30 juin 2026. Pour l'année scolaire 2024/2025, le Département y a consacré un budget de 100 000 €, bénéficiant à plus de 987 collégiens.

# Au collège

Avec le Département !



UN ENGAGEMENT POUR UNE  
RESTAURATION DE QUALITÉ  
DANS LES COLLÈGES

51 % de produits bio en moyenne  
dans les assiettes

31 restaurants  
certifiés par le



## L'EXCELLENCE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : UNE RESTAURATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

**L'éducation passe aussi par le goût. Afin que les collégiens acquièrent au plus tôt les bons réflexes alimentaires, le Département a mis en place une démarche volontaire pour proposer des repas « fait maison », de qualité et de proximité pour les 31 restaurants des collèges dont il assure la gestion directe.**

Depuis janvier 2022, la loi EGALim impose à la restauration collective de servir au moins 50 % de produits de qualité (AOP, IGP, label rouge) et durables, ou 20 % de bio. Grâce à l'investissement des équipes des cuisines des collèges et à l'accompagnement du Département, les collèges de la Drôme ont déjà atteint cet objectif avec en moyenne 51 % de produits bios (48 % en 2023) et 58 % de produits durables et de qualité en 2024.

Les assiettes contiennent également 21 % de produits locaux selon la définition d'Ecocert : une denrée entièrement produite, transformée et commercialisée au sein de Auvergne-Rhône-Alpes et des départements limitrophes. 100 % des collèges publics drômois, soit 31 établissements sont certifiés par le label « En cuisine » d'Ecocert. Ce label reconnaît le travail des professionnels qui cuisinent des produits biologiques, locaux, et veillent à la qualité et l'équilibre nutritionnel des menus. Huit collèges sont labellisés niveau 3, soit au moins 60 % de produits bio par an (Paul VALERY à

Valence, Fernand BERTHON à Saint-Rambert-d'Albon, Marguerite DURAS à Montélimar, Étienne-Jean LAPASSAT à Romans-sur-Isère, Ernest CHALAMEL à Dieulefit et l'Hermitage à Mercuroi, Jean MONNET à Bourg de Péage). Le collège André COTTE de Saint-Vallier a lui été récompensé du prix d'excellence pour l'utilisation de plus de 80 % de bio dans les menus.

## LA RESTAURATION DES COLLÈGES EN CHIFFRES

### Nombre d'élèves

19 368 en 2024, dont 75 % sont demi-pensionnaires ou pensionnaires, soit plus de 13 000 repas servis quotidiennement.

### Repas annuels

Près de 1700 000 repas servis en moyenne par an.

### Coût du repas

3,90 € par ticket pour tous les élèves.

### Coût des denrées

2,30 € en moyenne.



Grâce à la forte augmentation des commandes sur Agrilocal (de 12 000 € en 2023 à 53 000 € en 2024), le collège René BARJAVEL de Nyons a été récompensé du trophée acheteur Agrilocal 2024 en mars dernier. Pour rappel, Agrilocal 26 est une plateforme créée par le Département pour faciliter la mise en relation des producteurs locaux et des acheteurs publics. L'équipe de cuisine de cette cité scolaire gérée par le Département réalise chaque jour environ 1 100 repas pour le collège, le lycée mais aussi les écoles de Nyons et quelques étudiants. Avec environ 10 ETP (Équivalent Temps Plein), il s'agit du restaurant scolaire le plus important du département. En 2024, le collège a servi en moyenne 48 % de produits bios et 30 % de local.



# LE GRAND REPAS : RENDEZ-VOUS LE 9 OCTOBRE

Organisé depuis plusieurs années en Drôme grâce à un travail partenarial entre le Département et ses partenaires, le Grand Repas réunit chaque année plusieurs dizaines de milliers de convives autour d'un menu unique élaboré par des chefs reconnus, à base de produits locaux et de saison. L'édition 2025 de cet événement aura lieu jeudi 9 octobre avec des recettes concoctées par Maxime SZCZEPANIAK, chef du restaurant gastronomique Mandibule à Alixan et Sébastien LAVAUD chef de cuisine du lycée agricole Le Valentin.



## DÉPLOIEMENT DES BACS À COMPOST

Le Département a déployé des composteurs dans les établissements pour transformer les déchets organiques issus de la préparation des repas. Ces composteurs sont utilisés pour enrichir les espaces verts et les jardins pédagogiques. Depuis 2017, 119 composteurs ont été installés dans 24 établissements.



## MANGER SAIN ET GASPILLER MOINS



Le Département de la Drôme s'est engagé à réduire les déchets alimentaires en transformant ses restaurants scolaires en selfs participatifs, avec un investissement de 1,5 M€. Grâce à des îlots de distribution, les élèves peuvent se servir selon leur appétit et leurs goûts. En conséquence, les déchets alimentaires ont été réduits à 36 g par demi-pensionnaire en 2023, contre 120 g en moyenne au niveau national. Cette évolution représente une économie totale de 126 tonnes de déchets par an. Un gain est à la fois éthique, écologique et financier, permettant d'économiser environ 616 000 € par an, réinvestis dans l'achat de denrées locales, bio et de qualité. À ce jour, 27 collèges sont équipés de selfs participatifs.



## LA PARTICIPATION DES COLLÉGIENS AUX DÉCISIONS QUI LES CONCERNENT

**10<sup>e</sup> Mandature pour le Conseil départemental des jeunes (CDJ26).** Parce que vivre au collège c'est déjà vivre en société, le Département a souhaité donner la parole aux collégiens et leur permettre d'exercer des responsabilités d'élus dans le cadre du Conseil départemental des jeunes. Le nouveau mandat du CDJ démarrera en novembre 2025 et s'achèvera en octobre 2026. Les conseillers départementaux jeunes, issus de classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, SEGPA, SEM ou ULIS de niveau équivalent, seront élus dans leurs établissements du 9 au 17 octobre. Depuis la création du CDJ en 2016, les jeunes élus ont développé des projets pour améliorer le quotidien des Drômois. La grande majorité de ces projets figurent parmi les actions éducatives proposées aux 52 collèges publics et privés drômois.

## LE CDJ RÉCOMPENSÉ DU PREMIER PRIX DE L'ANACEJ

Le Conseil départemental des jeunes du Département a reçu le premier prix de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) dans la catégorie Travail de mémoire, pour le projet « Mémobox » en octobre dernier. Ce jeu d'enquête immersif créé par 12 collégiens de la Drôme des collines a pour objectif de faire comprendre le contexte historique de différentes périodes violentes de l'Histoire pour éviter de les reproduire.



## UNE LARGE PALETTE D' ACTIONS ÉDUCATIVES

### **Des actions éducatives pour promouvoir la connaissance du territoire, l'ouverture d'esprit, et l'engagement des jeunes.**

Afin d'enrichir le parcours des collégiens et de les ouvrir sur le monde, le Département propose de manière volontaire un large panel d'actions éducatives. Une action éducative est proposée par niveau de classe, en lien avec des sites départementaux ou des thématiques essentielles pour la sensibilisation et l'engagement des collégiens (lire ci-contre). Le Département propose également des actions éducatives « clé en main » conçues avec des partenaires experts dans divers domaines (citoyenneté, accès à l'art, à la culture, usages du numérique, alimentation, sport, santé, culture scientifique, environnement et développement durable, connaissance des métiers...) et finance des « projets libres », initiés par les collèges en lien avec leur projet d'établissement.

Ce programme d'actions éducatives qui complète les programmes officiels et favorise la curiosité intellectuelle et culturelle des élèves représente un financement de 1,2 M€ en 2025. À travers ces dispositifs, le Département affirme sa volonté d'accompagner les collégiens tout au long de leur scolarité en leur offrant des expériences concrètes, immersives et stimulantes.

## Pour les 6<sup>e</sup>

### Découverte des activités des stations de la Drôme

Grâce à « Tous les 6<sup>e</sup> à la montagne », les 6<sup>e</sup> sont invités à découvrir les activités proposées dans les stations de la Drôme et les bons comportements à adopter en milieu naturel. Plusieurs activités sont possibles selon la période de l'année et l'enneigement : ski de fond, ski alpin, biathlon, course d'orientation, randonnée en raquette ou à pied, explore game. Toutes les activités seront encadrées par des professionnels. Le Département prend en charge le transport, l'accompagnement ainsi que le prêt de matériel.

**Environ 3200 élèves en 2024-2025**

## Pour les 5<sup>e</sup>

### « Détox l'infox » : sensibilisation à l'information et aux fake news

Dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information, le Département accompagne les 5<sup>e</sup> dans la construction de leur esprit critique. Grâce à l'intervention d'un binôme d'intervenants composé d'un médiateur numérique et d'un animateur jeunesse, « Détox l'infox » vise à développer les capacités d'analyse et de discernement des jeunes, en leur apprenant à distinguer les faits de leurs interprétations et plus généralement à s'informer de manière autonome.

**Environ 6100 élèves formés en 2024-2025**



## Pour les 4<sup>e</sup>

### Initiation immersive aux gestes de premiers secours

Alors que seulement 20 % des Français sont formés aux gestes de premiers secours (contre plus de 80 % dans certains pays européens), plusieurs milliers de vies pourraient être sauvées chaque année grâce à la connaissance de ces gestes simples. Fort de ce constat, le Département a mis en place une action éducative destinée à former les classes de 4<sup>e</sup>. Cette action éducative comprend une partie pratique en immersion avec un casque de réalité virtuelle et des échanges avec des formateurs de l'Union départementale des sapeurs pompiers.

**4 000 élèves formés en 2024-2025**



## Pour les 3<sup>e</sup>

### Un parcours de mémoire avec une visite du musée départemental de la Résistance

Dans le cadre d'un travail sur le devoir de mémoire, les élèves de 3<sup>e</sup> sont invités à découvrir l'histoire de la Résistance du Vercors à Vassieux-en-Vercors, commune Compagnon de la Libération. L'action éducative commence par une visite du musée départemental de la Résistance et se poursuit au choix par une visite du Mémorial de la Résistance, du village de Vassieux avec un médiateur ou des ateliers pour découvrir des parcours de résistants(es).

**3 700 élèves formés en 2024-2025**





**DES COLLÉGIENS  
QUI BOUGENT**

**En plus de ses bienfaits pour la santé, le sport est un puissant facteur de lien social, d'inclusion et une source d'épanouissement personnel. La pratique sportive au collège est un enjeu de santé publique et d'éducation. Avec un ambitieux programme de construction ou de rénovation de ses équipements, le Département permet aux collégiens de pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions et dans un environnement sécurisé.**

Dans le cadre de ses politiques liées à l'éducation, à la vie des collégiens et à la pratique sportive, le Département soutient 26 sections sportives agréées par le Ministère de l'Éducation nationale, en collaboration avec les fédérations sportives concernées dans 15 disciplines différentes. Ces sections sportives scolaires permettent à des élèves volontaires de bénéficier d'une à trois séances d'entraînement, en plus de leurs cours d'éducation physique, tout en suivant une scolarité normale. Si elles n'ont pas pour objet la formation de sportifs de haut niveau, elles contribuent à la formation de sportifs de bon niveau, de futurs éducateurs, arbitres ou officiels. Le Département accompagne les sections qui obtiennent l'agrément du Rectorat avec une subvention de fonctionnement annuelle.

**Pour l'année 2025-2026,  
ce soutien atteint 80 000 €**

**Les sections sportives accompagnées par le Département :**

- **Football :** collèges Jean ZAY (Valence), Gustave JAUME (Pierrelatte) et Joseph BEDIER (Le Grand Serre), Jean MONNET (Bourg de Péage) et François GONDIN (Chabeuil),
- **Rugby :** collèges Claude DEBUSSY (Romans-sur-Isère), Les Maristes (Bourg de Péage), Marguerite DURAS (Montélimar) et Lis Isclo D'or (Pierrelatte),
- **Basket-ball :** collèges André COTTE (Saint-Vallier) et Camille VERNET (Valence),
- **Handball :** collèges Jean MACE (Portes-les-Valence), Jean MONNET (Bourg de Péage), Gustave MONOD (Montélimar) et Gustave JAUME (Pierrelatte), André COTTE (Saint-Vallier)
- **Biathlon :** collège SPORT NATURE (La Chapelle-en-Vercors),
- **Escalade :** collège ND-DES-CHAMPS (Romans-sur-Isère),
- **Montagne :** collèges Jean ARMORIN (Crest) et Saint-Louis (Crest),
- **Badminton :** collège Paul VALERY (Valence),
- **Athlétisme :** collège André MALRAUX (Romans-sur-Isère),
- **Volley-ball :** collège Claude DEBUSSY (Romans-sur-Isère),
- **Cyclisme :** collège Les GOELANDS (Saint Rambert d'Albon),
- **Hockey-sur-glace :** collège Gérard GAUD (Bourg-lès-Valence),
- **Escrime :** collège Saint-Louis (Crest),
- **Tennis :** collège Gérard GAUD (Bourg-lès-Valence).

## « TOUS À VÉLO AU COLLÈGE »

Acteur majeur des transitions sociétales et environnementales, le Département contribue au développement des mobilités douces et du vélo du quotidien, notamment pour les collégiens, avec un plan vélo de 42 M€.

Au carrefour des enjeux de santé et d'environnement, le programme « Tous à vélo au collège » s'inscrit dans la continuité des objectifs de ce plan vélo et vise à faciliter, dynamiser et sécuriser la pratique quotidienne du vélo dans 23 collèges volontaires.

Ce programme comprend des interventions sur la pratique du vélo, les trajets domicile/collège, en lien avec le dispositif national « Savoir rouler à vélo ». Afin d'encourager les collégiens dans la pratique du vélo du quotidien, un challenge inter-établissements réuni chaque année plusieurs centaines de collégiens dans environ 15 établissements ce printemps.

En plus d'actions de sensibilisation, le programme « Tous à vélo au collège » comprend la réalisation d'aménagements pour sécuriser les itinéraires d'accès aux collèges, dans un rayon de 3 km autour des établissements ainsi qu'une action éducative « clé en main » à destination des 6<sup>e</sup>.



# CHIFFRES CLÉS

---

## 25 862 COLLÉGIENS ACCUEILLIS À LA RENTRÉE 25/26

19 395 PUBLIC - 6 467 PRIVÉ

## 51 M€ BUDGET GLOBAL CONSACRÉ AUX 38 COLLÈGES PUBLICS

---

Construction et rénovation des bâtiments: 3 M€ de grosses réparations par an, une ouverture de collège, et...

400 agents techniques et de direction

32 restaurants scolaires publics gérés par le Département, dont 31 en production directe

3,90 € prix du repas pour les familles

12 800 demi-pensionnaires et 326 pensionnaires (1 700 000 repas servis par an)

32 actions clés en main pour les 52 collèges publics et privés du Département

60 jeunes élus au Conseil départemental chaque année

## 4,7 M€ BUDGET GLOBAL CONSACRE AUX COLLÈGES PRIVÉS

---

Aide au fonctionnement: 3,80 M€

Subventions d'investissement: 900 000 €

## 0,7 M€ UTILISES PAR LES FAMILLES

---

Carte Top Dép'Art pour le sport, la culture et les loisirs

Bourses départementales



**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME**  
Yvan Guilhot - yguilhot@ladrome.fr  
04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75

**ladrome.fr**



**LE DÉPARTEMENT**



Credit photo : @Département de la Drôme - Conception et impression : Département de la Drôme  
Certification - Ne pas jeter sur la voie publique.